

Championnats de l'Ain sur Pitch and Putt 2022

Individuel et par clubs

Dimanche 21 août 2022

UGolf de Mionnay



2900, Chemin Beau Logis 01390 - Mionnay

<https://jouer.golf/golf/ugolf-mionnay/> tél. 04 78 91 84 84
Conditions de participation

Le Championnat individuel de l'Ain sur parcours pitch and putt est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés, membre de l'Association Sportive d'un Club de l'Ain et à jour de leur certificat médical ou questionnaire de santé 2022 (cf. vade-mecum FFG 2022).

Index requis : maximum **53.4** (dames, messieurs et juniors)

Index FFG à la date de clôture des inscriptions, mercredi 17 août 2022 minuit.

Forme de jeu

Les joueurs de 0 à 36.4 jouent en **strokeplay simple sur 18 trous**.

Ils sont répartis en 9 séries (voir tableau ci-dessous).

La série Juniors (filles et garçons) comprend les jeunes nés en 2006 ou après.

Tous les départs se font des repères homologués FFG.

	0 - 18.4	18 trous	strokeplay simple pour tous		
1 ^{ère} série Dames	0-18.4	2 ^{ème} série dames	18.5-36.4		
1 ^{ère} série Messieurs	0-18.4	2 ^{ème} série messieurs	18.5-24.4	3 ^{ème} série mess.	24.5-36.4
1 ^{ère} série Junior filles	0-18.4	2 ^{ème} série Junior filles	18.5-36.4		
1 ^{ère} série Junior garçons	0-18.4	2 ^{ème} série Junior garçons	18.5-36.4		

Les joueurs de 36.5 à 53.4 jouent **stableford simple sur 9 trous**.

Ils sont répartis en 4 séries (voir tableau ci-dessous).

La série Juniors (filles et garçons) comprend les jeunes nés en 2006 ou après.

Tous les départs se font des repères homologués FFG.

	36.4 - 53.4	9 trous	stableford simple pour tous
3 ^{ème} série Dames			36.4 - 53.4
4 ^{ème} série Messieurs			36.4 - 53.4
3 ^{ème} Junior filles, nées en 2006 ou après.			36.4 - 53.4
3 ^{ème} Junior garçons, nés en 2006 ou après.			36.4 - 53.4

Comportement et étiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le comité se prononcera sur une possible disqualification.

Classement individuel

Un champion et une championne seront récompensés en brut et net par série.

**La remise des prix individuels aura lieu dimanche 21 août au Golf de Mionnay
1/2h après le retour de la dernière partie**

Classement par club

Chaque joueur ou joueuse se classant parmi les 3 premiers en brut et/ou en net dans sa série marquera des points pour son club. Un même joueur ou joueuse peut marquer des points en brut et en net.

Par série en brut : 1^{er} = 30 pts ; 2^{ème} = 20 pts ; 3^{ème} = 10 pts Par série en net : 1^{er} = 15 pts ; 2^{ème} = 10 pts ; 3^{ème} = 5 pts

**La remise du prix par club aura lieu dimanche 28 août au UGolf de Mionnay
lors de la proclamation des résultats du Championnat de l'Ain par équipes**

Le règlement général et le règlement spécifique des épreuves individuelles des épreuves fédérales s'appliquent (cf. vade-mecum FFG 2022). Ces règlements généraux sont complétés par le présent règlement particulier. Les règlements et règles locales permanentes de la FFG s'appliquent. Les règles locales sont complétées par les règles locales spécifiques de l'épreuve.

Comité d'épreuve

Le Comité d'épreuve est constitué d'un représentant du Comité de l'Ain et de deux représentants du club accueillant l'épreuve.

Inscriptions et droits d'engagement

- **Index 0-36.4 sur 18 trous :**
20€ pour les adultes (greenfee 15 € et droit de jeu 5 €)
10 € pour les juniors
- **Index 36.5- 53.4 sur 9 trous :**
10 € pour tous (greenfee 5 € et droit de jeu 5 €)
- **Membres du club de Mionnay : 5 € (18 trous ou 9 trous)**

Les inscriptions se font au plus tard le 17 août 2022 minuit

- ⇒ Pour les joueurs dont le club participe au Championnat des clubs de l'Ain par équipes, l'inscription se fait auprès de son club qui regroupe et les transmet les inscriptions par mail au UGolf de Mionnay accueil@gardengolf-mionnay.fr
- ⇒ Pour les joueurs dont le club ne participe pas au Championnat des clubs de l'Ain par équipes, l'inscription se fait directement auprès du UGolf de Mionnay accueil@gardengolf-mionnay.fr

Les droits d'engagement (de préférence regroupés par chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf de l'Ain) doivent être envoyés au plus tard le 17 août 2022 à l'adresse suivante :

*Comité Départemental de Golf de l'Ain
c/o Golf de la Sorelle
Domaine de Gravagneux - 01320 Villette sur Ain*

ou déposés avant la compétition à l'accueil du UGolf de Mionnay dans une enveloppe à l'attention du Comité de l'Ain.

En cas de désistement après la date limite d'inscription, les droits d'inscription sont dus.